



A : Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Directeur académique des services  
de l'Education Nationale

Cergy, le 9 juin 2017

Objet : Mise en place des « CP dédoublés » dans notre département

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous sommes interrogés par un grand nombre de collègues sur la mise en place des CP « dédoublés » et sur le devenir des PDM dans notre département pour la prochaine rentrée scolaire.

Le SNUipp-FSU 95 partage les interrogations et les inquiétudes des collègues et des écoles.

Nous vous avons interrogé à 2 reprises déjà sur ces questions, en audience et lors du CTSD du 8 juin. Vos seules réponses à ce jour sont l'affirmation de la mise en place des « CP dédoublés » en REP+, de moyens mis à disposition et de formation pour accompagner les collègues. Si cette volonté est louable et surtout indispensable, les questionnements demeurent.

En lien avec les préoccupations de la profession, nous vous demandons de :

- Maintenir le dispositif PDMQDC. Celui-ci est largement plébiscité par la profession. Il a été développé de manière significative dans notre département et commence à porter ses fruits : regards croisés sur les élèves, réflexions en équipe, multiplication des interactions au sein des classes... Le SNUipp-FSU considère que ce dispositif est un levier prometteur pour la réussite des élèves et qu'il faut le renforcer.
- Maintenir, à minima, le nombre de postes PDMQDC sans les transformer en poste d'adjoint, ni contraindre les collègues à prendre une classe de « CP dédoublé ». Les collègues qui ont postulé sur ces postes l'ont fait pour une mission particulière clairement identifiée.
- Laisser la possibilité aux équipes d'expérimenter la réduction des effectifs en CP, quand les conditions le permettent.

- Ne pas profiler des postes d'enseignant-es pour les classes de « CP dédoublés ». Il faut laisser le choix aux collègues de l'école, ils doivent être volontaires.
- Ne pas utiliser les postes E et G restés vacants à l'issue du mouvement à titre définitif pour pourvoir ces postes. Nous nous sommes déjà adressés à vous en ce sens, il ne serait pas admissible de fragiliser les réseaux d'aide et en particulier dans les secteurs difficiles en contrepartie de cette annonce politicienne qui une fois de plus n'a pas été anticipée et doit se faire à moyens constants.
- Extraire les effectifs des classes de « CP à 12 » des moyennes des effectifs des classes, pour ne pas connaître un effet de « vase communicant » et augmenter de fait le nombre d'élèves dans les autres classes
- Comptabiliser le nouveau nombre de classes avec les « CP à 12 » pour réévaluer la quotité de décharge des directrices et directeurs d'école.

Depuis votre arrivée dans le département, Monsieur l'Inspecteur, vous avez dit à plusieurs reprises votre attachement aux personnels et votre engagement pour la réussite de tous nos élèves. C'est également ce qui nous anime. Il nous semble donc nécessaire et urgent, à 4 semaines de la fin de l'année scolaire d'obtenir une communication claire sur vos projets concernant cette question. Nous nous tenons à votre disposition pour travailler sur ce dossier en apportant notre éclairage et notre expertise du terrain.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à notre courrier. Soyez assuré, Monsieur l'Inspecteur, de notre attachement au Service Public d'Education.

*Véronique Houttemane*  
*Secrétaire départementale*  
*SNUipp-fSU 95*